

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU MERCREDI 28 JANVIER 2009 A 18H30**

Présents :

- **Les Rousses** : Bernard MAMET – José CAMELIN
- **Bois d'Amont** : Laurent MUOT
- **Prémanon** : Jacques PUTELAT – Edith CLOSSET
- **Lamoura** : Eric LEGRAND – Cyril MICOL
- **Lajoux** : Didier MORLET
- **Septmoncel** : Sylvie MICHAUD – Catherine BONAVERO

Excusés : Jean-Michel VANINI (pouvoir à Laurent MUOT) – Nelly BENOIT-JEANNIN

Intervenants : M. MEULLE (Cabinet ANDRE) – MM LAMARE et BUISINE (SDEI) - M. BOZZOLINI (Roseval Développement) – M. CLERC (Trésorier)

Secrétaire de séance : Jacques PUTELAT

Le 28 janvier 2009 à 18h30, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie des Rousses, sous la présidence de Bernard MAMET, Président.

Le quorum étant atteint, M. le Président ouvre la séance en remerciant les membres présents. Il présente ses vœux de bonne et heureuse année à tous les participants et leurs proches.

Le Comité Syndical approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 8 octobre 2008.

M. le Président rappelle l'ordre du jour :

- 1 – Projet de budget 2009
- 2 – Indemnité de conseil au trésorier
- 3 – Signature d'une convention pour autorisation de passage en terrain privé
- 4 – Equipements envisagés pour l'amélioration du rendement du réseau et demande de subvention
- 7 – Questions et informations diverses :
 - Raccordement au réseau d'eau de Couvaloup de Crans

Le Comité Syndical désigne à l'unanimité M. Jacques PUTELAT secrétaire de séance.

1. Projet de budget 2009

M. le Président fait part de sa philosophie dans le cadre de la préparation du budget. Dans cette période de crise, les collectivités locales doivent jouer un rôle pour dynamiser l'économie par l'investissement. Le Syndicat a une bonne situation financière et doit pouvoir engager des dépenses sur 2009. M. le Président rappelle qu'il n'y aura pas de recours à l'emprunt et que le prix de l'eau n'augmentera pas pour la part syndicale.

José CAMELIN pense que les collectivités locales doivent prendre en compte leurs capacités fiscales. Il ajoute, qu'avec le transfert de compétence assainissement au syndicat mixte du canton de Morez, pour les communes des Rousses et de Prémanon ici concernées, le prix de la facture d'eau va augmenter entre 25 et 100 % selon la collectivité car 6 millions d'euros vont être engagés, notamment pour la création des stations d'épuration.

M. le Président indique que le vote du syndicat de ce soir porte uniquement sur le budget car au moment de l'envoi des convocations, nous ne disposons pas de tous les éléments pour terminer la préparation du compte administratif. Celui-ci peut être voté jusqu'au 30.06.09. Le Trésorier précise qu'aujourd'hui, le compte de gestion est prêt et qu'il est conforme avec le Compte Administratif.

M. le Président indique qu'il est plus facile de se positionner sur le BP 09 avec les données de 08.

Mme CUENOT commente le projet de Budget Primitif 2009 qui s'établit dans les grandes lignes comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT- DETAIL DES DEPENSES

Chap/art	Libellés	Pour mémoire Budget 2008	Propositions nouvelles	Vote
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	87 200.00	55 000.00	55 000.00
604	Achats d'étude et prestations de service	500.00	0.00	0.00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 000.00	1 000.00	1 000.00
6063	Fournitures d'entretien, petit équipement	500.00	0.00	0.00
6064	Fournitures administratives	1 000.00	500.00	500.00
614	Charges locatives et de copropriété	6 000.00	9 000.00	9 000.00
6152	Entretien sur immobilier	6 000.00	5 000.00	5 000.00
6161	Primes d'assurances	8 000.00	6 000.00	6 000.00
6168	Autres primes d'assurance	1 000.00	0.00	0.00
617	Etudes et recherches	30 000.00	5 000.00	5 000.00
618	Divers	5 000.00	3 000.00	3 000.00
622	Rémunérations d'intermédiaires et d'honoraires	0.00	500.00	500.00
6225	Indemnités au comptable public	1 000.00	0.00	0.00
6226	Honoraires	2 000.00	1 000.00	1 000.00
6228	Rémunérations diverses	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6231	Annonces et insertions	2 000.00	1 000.00	1 000.00
6257	Réceptions	1 000.00	2 000.00	2 000.00
63512	Taxes foncières	1 000.00	1 000.00	1 000.00
6378	Taxes diverses Autres organismes	200.00	0.00	0.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	12 000.00	10 500.00	10 500.00
64	Charges de personnel	12 000.00	10 500.00	10 500.00
6411	Rémunération du personnel	11 000.00	10 000.00	10 000.00
648	Autres charges de personnel	1 000.00	500.00	500.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	320 000.00	334 000.00	334 000.00
6531	Indemnité des élus	0.00	14 000.00	11 000.00
658	Charges diverses de gestion courante	320 000.00	320 000.00	323 000.00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		419 200.00	399 500.00	399 500.00
(a) = (011+012+014+65+656)				
66	CHARGES FINANCIERES (b)	32 000.00	11 000.00	11 000.00
6611	Intérêts des emprunts	30 000.00	0.00	0.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0.00	10 000.00	10 000.00
666	Pertes de change	1 000.00	500.00	500.00
668	Autres charges financières	1 000.00	500.00	500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES ©	40 000.00	0.00	0.00
672	Charges d'exploitation	5 000.00	0.00	0.00
673	Titres Annulés	35 000.00	0.00	0.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (d)	0.00	0.00	0.00
6811	Amortissement des immobilisations	0.00	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (e)	33 816.28	11 762.99	11 762.99
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		105 816.28	12 762.99	12 762.99
023	Virement à la section d'investissement	1 077 885.20	1 618 697.38	1 618 697.38
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	176 983.72	191 577.20	191 577.20
6811	Dotation aux amortissements	176 983.72	191 577.20	191 577.20

043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE = prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement		1 254 868.92	1 810 274.58	1 810 274.58

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	1 779 885.20	2 232 537.57	2 232 537.57
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 232 537.57
--	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/art	Libellés	Pour mémoire Budget 2008	Propositions nouvelles	Vote
66	PRODUITS FINANCIERS	0.00	0.00	0.00
6611	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	0.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES...	600 000.00	760 000.00	760 000.00
70118	Produit de la surtaxe eau	550 000.00	700 000.00	700 000.00
7063	Contribution de la Commune des Rousses	50 000.00	60 000.00	60 000.00
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES		600 000.00	760 000.00	760 000.00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	0.00	0.00	0.00
747	Participation des collectivités territoriales (FDTP)	0.00	0.00	0.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 050.00	6 760.00	6 760.00
752	Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	6 000.00	6 700.00	6 700.00
758	Produits divers de gestion courante	50.00	60.00	60.00
76	PRODUITS FINANCIERS	0.00	10.00	10.00
7610	Produits de participation	0.00	10.00	10.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00	0.00	0.00
777	Amortissement des subventions reçues	0.00	0.00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		606 050.00	766 770.00	766 770.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	17 461.91	16 001.71	16 001.71
777	Amortissement des subventions reçues	17 461.91	16 001.71	16 001.71
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 156 373.29	1 449 765.86	1 449 765.86
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 173 835.20	1 465 767.57	1 465 767.57

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (Total des opérations réelles et d'ordre)	1 779 885.20	2 232 537.57	2 232 537.57
---	---------------------	---------------------	---------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 449 765.86
---	---------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 232 537.57
--	---------------------

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/art	Libellés	Pour mémoire Budget 2008	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	120 000.00	80 000.00	80 000.00
205	Concessions et droits similaires	120 000.00	80 000.00	80 000.00
21	Immobilisations corporelles	60 000.00	30 000.00	30 000.00
2183	Matériel de bureau et informatique	60 000.00	30 000.00	30 000.00
23	Immobilisations en cours	1 514 000.00	2 055 000.00	2 055 000.00
2313	Construction	395 000.00	555 000.00	555 000.00
2315	Travaux AEP tranches en cours	1 119 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
Total des dépenses d'équipement		1 694 000.00	2 165 000.00	2 165 000.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00
13913	Département	0.00	0.00	0.00
13918	Autres	0.00	0.00	0.00
139111	Amortissement des subventions	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	100 000.00	80 000.00	80 000.00
1641	Remboursement d'emprunts en Euros	100 000.00	80 000.00	80 000.00
27	Autres immobilisations financières	6 106.19	0.00	0.00
275	Dépôts et cautionnements versés	6 106.19	0.00	0.00
Total des dépenses financières		106 106.19	80 000.00	80 000.00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 800 106.19	2 245 000.00	2 245 000.00
040	Opération d'ordre transfert entre sections	17 461.91	16 001.71	16 001.71
13913	Département	15 327.14	13 866.94	13 866.94
13918	Autres	235.55	235.55	235.55
13911	Amortissement des subventions	1 899.22	1 899.22	1 899.22
041	Opérations patrimoniales	150 000.00	150 000.00	150 000.00
2762	Transfert déduction TVA	150 000.00	150 000.00	150 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		167 461.91	166 001.71	166 001.71
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 967 568.10	2 411 001.71	2 411 001.71
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE		0.00	0.00	0.00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		1 967 568.10	2 411 001.71	2 411 001.71

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/art	Libellés	Pour mémoire Budget 2008	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles	0.00	1 000.00	1 000.00
205	Concessions et droits similaires	0.00	1 000.00	1 000.00
23	Immobilisations en cours	0.00	10 000.00	10 000.00
2313	Constructions (TVA)	0.00	10 000.00	10 000.00
Total des recettes d'équipement		0.00	11 000.00	11 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserve	156 100.00	250 000.00	250 000.00
1021	Dotation (Commune des Rousses)	156 100.00	250 000.00	250 000.00
Total des recettes financières		156 100.00	250 000.00	250 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		156 100.00	261 000.00	261 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 077 885.20	1 618 697.38	1 618 697.38
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	176 983.72	191 577.20	191 577.20
2805	Concessions et droits similaires	5 651.22	12 922.42	12 922.42
281311	Amortissement des bâtiments	11 327.84	11 411.48	11 411.48
281351	Amortissement des réservoirs	6 812.87	6 812.87	6 812.87
28153	Amortissement des canalisations	152 463.30	159 701.98	159 701.98
28154	Amortissement du matériel électrique	728.49	728.45	728.45
041	Opérations patrimoniales	300 000.00	300 000.00	300 000.00
2315	Installations techniques (TVA)	150 000.00	150 000.00	150 000.00
2762	Transfert déduction TVA	150 000.00	150 000.00	150 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 554 868.92	2 110 274.58	2 110 274.58

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	1 710 968.92	2 371 274.58	2 371 274.58
--	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	256 599.18	39 727.13	39 727.13
--	-------------------	------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 967 568.10	2 411 001.71	2 411 001.71
---	---------------------	---------------------	---------------------

José CAMELIN souhaite avoir des précisions sur la rémunération de Roseval Développement, notamment sur la recette qui est reversée par la SDEI. M. BOZZOLINI indique qu'il doit s'agir d'une opération « blanche » pour le Syndicat. M. le Président indique que le coût de la prestation est intégré dans ce que nous reverse globalement la SDEI.

José CAMELIN est surpris de la forte augmentation de la rémunération du personnel et de l'indemnité des élus. Il souhaite avoir des explications dans la mesure où ce sont des données qui peuvent être affinées très précisément.

M. le Président rappelle que, lors de l'élaboration des budgets, la prudence veut que l'on prévoie des dépenses un peu plus élevées et que l'on minimise les recettes. La rémunération et les indemnités sont en effet encadrées par des textes et n'atteindront pas les montants inscrits. Il s'agit de prévisions budgétaires et non de réalisations. Le Comité Syndical décide de diminuer de 3000 € le montant de l'indemnité des élus et d'augmenter d'autant les charges diverses de gestion courante.

Sylvie MICHAUD souhaite connaître le détail des travaux à réaliser en 2009.

Georges MEULLE indique qu'il s'agit :

- du renforcement de la route du Noirmont aux Rousses : 170 000 €
- du renforcement à Bois d'amont : 660 000 €
- de l'extension du réseau pour Couvaloup de Crans : 20 000 €
- de la procédure de rechloration : 60 000 €
- de la pose de compteurs de passage : 82 000 €
- de travaux restant à réaliser de 2008 : environ 250 000 €
- du transit du Platelet : 186 500 €
- du renforcement du Mont St Jean : José CAMELIN précise que la commune des Rousses prendra à sa charge la défense incendie
- de travaux d'amélioration du réseau

Georges MEULLE fait passer aux membres du Syndicat une fiche récapitulative des travaux à réaliser en 2009 par référence au rapport annuel 2007.

Il indique qu'il faut lancer un nouveau marché pour les travaux prévus à Bois d'Amont car ils ne peuvent pas rentrer dans le cadre du marché à bons de commande. M. le Président propose de lancer la consultation des entreprises aujourd'hui pour une réalisation dès ce printemps. Avis favorable du Comité Syndical.

M. le Président soumet au vote le projet de Budget Primitif 2009. Le Comité Syndical l'approuve à l'unanimité.

2. Indemnité de conseil au trésorier

Le Comité Syndical souhaite pouvoir se prononcer sur cette indemnité chaque année.

Il décide à l'unanimité le versement au Trésorier de l'indemnité de conseil et de confection de budget s'élevant respectivement à 423.39 € et 30.49 € bruts pour 2008.

3. Signature d'une convention pour autorisation de passage en terrain privé

La Commune des Rousses a été sollicitée pour autoriser le passage d'une canalisation de transit sur les parcelles A 223 – 224 – 558 et 731 lieudit « La Caboule » et « le Vivier » propriétés communales. Le Conseil municipal des Rousses a déjà délibéré et donné son accord. José CAMELIN, Maire des Rousses ne participe pas au vote.

Le Comité Syndical autorise à l'unanimité M. le Président à signer l'autorisation de passage au nom du Syndicat.

4 . Equipements envisagés pour l'amélioration du rendement du réseau et demande de subvention

M. le Président indique que l'objectif est d'installer des compteurs supplémentaires sur le réseau reliés au dispositif informatique du fermier, qui permettront de connaître en temps réel les volumes circulants et les incidents et d'améliorer le rendement. Il rappelle que le fermier (SDEI) avait proposé de prendre à sa charge ces travaux dans le cadre d'un avenant au contrat d'affermage. M. le Président propose de prendre en charge directement ces travaux afin qu'il n'y ait pas de répercussion sur le prix de l'eau pour l'utilisateur. La fourniture et la pose de ces compteurs sont estimées à 82 060 €.

Jacques BOZZOLINI précise que si la SDEI a le marché, elle s'engage à reverser 25% du prix (cf. bilan d'exploitation 2003).

José CAMELIN rappelle que le contrat d'affermage contient une obligation de résultat en terme de rendement.

M. BUISINE indique que la consommation a baissé de 4% entre 2007 et 2008 et le rendement de réseau a baissé de 5 à 6% en 2008.

M. le Président espère que le Syndicat pourra bénéficier de subventions pour la pose de ces compteurs.

José CAMELIN demande s'il existe des pénalités pour le fermier qui ne respecte pas ses objectifs de rendement. M. BOZZOLINI répond qu'il n'y a pas de pénalités prévues dans le contrat.

M. BUISINE précise également que le résultat du rendement est un travail commun, une partie de renouvellement du réseau doit être réalisé par le Syndicat, la SDEI fait son maximum pour trouver et arrêter les fuites et atteindre cet objectif. Le fermier a un résultat d'exploitation négatif de - 130 000 € depuis 2003 pour le Syndicat des Eaux du Plateau des Rousses.

M. le Président indique que l'objectif commun est d'améliorer le réseau. On espère que cela ciblera les fuites plus rapidement. Une demande d'aide sera adressée à l'Agence de l'Eau et au Conseil Général. Le Syndicat lancera un appel d'offres et il pense que la SDEI va répondre. M. le Président souhaite que ces travaux se fassent au printemps, cette opération sera neutre sur la facture des usagers.

Le Comité Syndical décide à l'unanimité de lancer une consultation pour poser des compteurs supplémentaires sur le réseau d'eau et autorise le Président à solliciter les aides.

5. Questions diverses

a) Equipement pour le chalet de Cuvaloup de Crans : coût : 16 200 €

Les responsables du chalet souhaitent être raccordés au réseau d'eau potable car le bâtiment est actuellement alimenté par une citerne. Le Syndicat apporte l'eau à la frontière, le compteur sera installé dans une chambre. La défense incendie sera posée au niveau du compteur. Le raccordement se fera après compteur. Le chalet recevra sa facture comme un abonné (commune de Crans-Près-Céligny).

Le Président souhaite que politiquement la commune de Crans ou le Chalet participe à l'investissement que le SIE va faire, par exemple à hauteur de 20%.

José CAMELIN propose qu'ils participent à 100%.

Laurent MUOT répond que le réseau appartient au SIE côté France.

M. le Président indique que les demandeurs se chargent de la réalisation et de la maintenance du réseau côté suisse. Il y a 100 ml de travaux à faire côté français.

José CAMELIN pense que le retour sur investissement risque d'être très long. On prend de l'argent du Syndicat pour alimenter une structure en Suisse. Il n'est pas contre mais il faut bien en avoir conscience pour décider. Des efforts doivent être faits des deux côtés de la frontière. Il rappelle le problème des eaux parasites venant de la Cure Suisse sur le réseau d'assainissement des Rousses. Il est d'accord que des travaux aient lieu dans le cadre des bons rapports avec nos voisins suisses.

Georges MEULLE pense que le Syndicat peut espérer 330 € par an de recette et solliciter une subvention pour l'extension de réseau.

M. le Président propose de demander une participation de 50% de l'investissement. Accord unanime du Comité Syndical sur cette base et autorise le Président à solliciter une subvention.

b) Jacques PUTELAT demande si l'eau qui lave les filtres (14000 m³ par an) à la station de traitement ne peut pas être récupérée puisqu'elle est propre.

M. BUISINE répond qu'elle contient du sel d'aluminium et des flocculants. On ne peut donc pas la rejeter dans le lac.

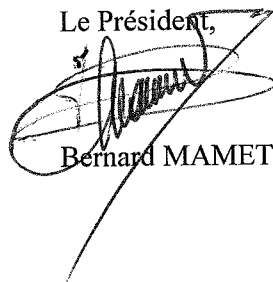
Fin de la séance à 20h30

Le Secrétaire de Séance,

Jacques PUTELAT



Le Président,



Bernard MAMET

